

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

57

Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel du Burkina Faso

M. Amine CHARBI
CONSEILLER

Déclaration de

S.E. M. Omar HILAËLE

Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc

Genève, le 22 Avril 2013

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier Son Excellence Mme Julie NIGNA-SOMDA, Ministre des Droits humains et de la Promotion civique du Burkina Faso pour la présentation du second rapport de son pays à l'Examen Périodique Universel.

Le Maroc salue le rôle stabilisateur du Burkina Faso sur la scène africaine à travers les médiations qu'il mène en Afrique de l'Ouest.

Ma délégation se réjouit de la coopération exemplaire du Burkina Faso dans le cadre du mécanisme de l'UPR. Le haut niveau d'interaction de ce pays frère avec l'examen périodique universel traduit une orientation irréversible en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit.

Le Maroc se réjouit de la création, il y a un an, du Ministère des Droits Humains et de la Promotion civique. Cette création traduit le souci du Gouvernement burkinabé de promouvoir une citoyenneté responsable au moyen de la culture des valeurs et du respect des droits humains. Ce souci se reflète également par la création des centres d'écoute et de documentation sur les droits humains qui permettent aux populations de bénéficier de services de proximité en matière de droits humains.

Le Maroc salue la coopération entre le Burkina Faso et le Haut Commissariat des Droits de l'Homme qui a permis à ce pays de bénéficier de l'appui technique et financier pour l'élaboration d'un plan d'actions pour les droits de l'homme et pour le renforcement des capacités des agents intervenant dans l'élaboration de rapports à présenter aux instances internationales.

Le Maroc soutient le train de réformes engagé par les autorités burkinabés pour l'établissement d'un environnement législatif et politique propice au développement et la jouissance des droits de l'homme. La politique nationale des droits humains et de la Promotion civique et la politique nationale de justice 2010-2019 constituent des jalons importants pour consolider les droits de l'homme.

Ma délégation se réjouit de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance accélérée et de Développement durable (SCADD). Cette politique économique constitue une plateforme audacieuse pour la jouissance des droits économiques et sociaux et pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Nous félicitons également le Burkina Faso pour ses efforts d'incorporation de l'éducation des droits de l'homme dans les différents niveaux scolaires.

Enfin, ma délégation est confiante dans la réussite du Burkina Faso pour relever les défis qui lui restent en matière des droits de l'homme. Nonobstant ces défis, le Burkina Faso consolide ses progrès et maintient le cap vers l'effectivité des droits humains.

Je vous remercie Monsieur le Président.